

L'islamisation de la France en 2012, par Soeren Kern, traduction de Nordine

écrit par Christine Tasin | 10 janvier 2013



A lire, un excellent article de Soeren Kern, paru le 2 janvier, en [anglais](#), et traduit par notre angliciste préféré, Nordine, encore mille mercis à lui.

Des immigrants de confession musulmane et leurs partisans utilisent tout un attirail pour faire taire ceux qui s'inquiètent de la montée de l'Islam : poursuites judiciaires, menaces verbales et physiques (et même des meurtres).

Des enquêtes d'opinion montrent que pour les citoyens français la question de l'islam et de l'immigration musulmane est devenue un thème de société majeur en 2012, la France a une population musulmane estimée à 6,5 millions*, soit le plus grand groupe au sein de l'Union Européenne. Les Français sont de plus en plus inquiets face à la mise en place d'une société musulmane parallèle dans leur pays.

Mais les efforts entrepris cette année par le gouvernement afin de stopper l'islamisation de la France l'ont été au ralenti ou à contrecœur, et pourraient très bien se résumer

par « un pas en avant, deux pas en arrière ».

Voici un rappel chronologique de certains faits s'apparentant à une montée de l'Islam en France en 2012.

Depuis le mois de janvier, les immigrés musulmans ont plus de difficulté à obtenir la nationalité française. De nouvelles règles entrées en effet le 1^{er} janvier 2012 exigent que chaque demandeur réussisse un examen incluant des questions sur la culture et l'histoire de France, mais aussi qu'il prouve que sa maîtrise du français soit la même que celle d'un natif âgé de 15 ans. De plus, les candidats à la nationalité française devront plaider allégeance aux « valeurs de la France ». Les demandeurs de confession musulmane constituent la majorité des 100 000 personnes naturalisées en France chaque année, et les nouvelles exigences en matière de naturalisation font partie d'un dispositif plus large visant à intégrer l'Islam dans la société française.

En février, l'Emirat du Qatar a annoncé un plan d'aide de 50 millions d'Euros destiné aux banlieues françaises, où vivent plus d'un million d'immigrés musulmans mécontents de leur sort. Le Qatar affirme que cet investissement financier a pour but de soutenir des PME dans ces quartiers défavorisés. Mais le Qatar, comme l'Arabie Saoudite, se range aux thèses ultra-conservatrices de l'islam wahhabite, ce qui fait dire à certains que le réel objectif de l'Emirat est de répandre cette idéologie parmi les Musulmans de France et d'Europe. Peu de temps après que le Qatar eut annoncé son projet d'investissement en France, l'émir du Qatar Sheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, qui depuis longtemps cultive une image de réformiste moderne pro-occidental, a déclaré ne « s'épargner aucun effort » pour répandre les enseignements traditionnalistes du wahhabisme « partout dans le monde ».

La promotion d'un islamisme extrême, en particulier le

wahhabisme, qui non seulement décourage l'intégration des Musulmans en Occident, mais prône activement le jihad contre les non-Musulmans, constitue une menace de radicalisation future des immigrés musulmans en France. L'aide financière du Qatar vise principalement les zones urbaines périphériques pauvres, à savoir les banlieues des villes françaises, où plus d'un million d'immigrés sans emploi originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient tentent de survivre dans un contexte de pauvreté marquée.

Ces banlieues sont déjà dans la ligne de mire des prédicateurs islamistes venus du Maroc ou de Turquie, des pays qui participent à la marginalisation des immigrés musulmans en France afin de créer « des sociétés islamiques séparées » où la charia dicte sa loi.

En février, un documentaire télévisé révélait que tous les abattoirs de la région parisienne fournissent désormais une viande répondant aux exigences de l'islam et de la charia. Ce document diffusé par France 2 le 16 février avançait également le fait que la plus grande partie de la viande « halal » produite selon des rites religieux n'est pas étiquetée comme telle et se retrouve commercialisée partout, ce qui implique que les non-Musulmans la consomment sans en être informés.

« Halal » signifie « légal » ou « autorisé » en arabe. Ce mot renvoie aux choses ou actions autorisées par la charia. Dans le domaine de la nourriture, la viande halal provient d'animaux égorgés à la main selon des rites expliqués dans les textes religieux islamiques. Selon ce documentaire de France 2, les abattoirs français produisent bien plus de viande qu'il n'en faut pour couvrir les besoins des 6,5 millions de Musulmans qui vivent en France. Durant l'émission, on apprit que 30%** de la viande produite en France est halal alors que les Musulmans ne représentent que 7% de la population. Pour éviter le surcoût causé par la séparation des lignes d'abattage halal et non-halal, les abattoirs français vendent

une partie de la viande halal sans l'étiqueter. Par conséquent, une quantité importante de viande vendue dans les boucheries françaises n'est pas estampillée halal et, toujours selon France 2, les consommateurs français sont induits en erreur et achètent de la viande que normalement ils ne mangeraient pas.

En mars, un jihadiste de 23 ans nommé Mohamed Merah a confirmé les craintes de voir des attaques terroristes islamiques perpétrées par des Français : le 11 mars, il a assassiné trois militaires français, trois écoliers juifs et un rabbin, tous d'une balle dans la tête tirée à bout portant. Merah, citoyen français d'origine algérienne, a lui-même filmé les agressions pour « prouver » les meurtres. Il est mort le 22 mars dans son appartement de Toulouse, dans le sud de la France, lors d'une fusillade, au terme de 32 heures de négociations avec la police. Selon la police, Merah a attaqué des militaires à cause de l'implication de l'armée française dans la guerre en Afghanistan, et il s'en est pris à des enfants juifs parce que « *les Juifs tuent nos frères et nos sœurs en Palestine* ».

En mars également, l'arbitre qui devait officier lors d'un match entre équipes féminines dans la ville de Narbonne refusa de participer après l'entrée de joueuses d'une des équipes sur la pelouse les cheveux couverts d'un voile. Cet incident impliqua des joueuses de Petit-Bard Montpellier, formation qui devait rencontrer Narbonne lors d'un tournoi régional.

La fédération internationale de football, la FIFA, a interdit aux joueuses le port du voile, appelé aussi hijab, en 2007 et ce, pour des raisons de sécurité. Mais le 3 mars dernier, la FIFA a décrété que les joueuses étaient autorisées à porter le voile lors de compétitions officielles. Ce changement de règle, initié par Ali bin al-Husseïn, vice-président de la FIFA et frère du roi de Jordanie, est effectif depuis le 2 juillet. Le secrétaire général de la FIFA Jerome Vacke a

déclaré que Al-Husseïn était parvenu à convaincre la FIFA que le voile est plus un symbole culturel que religieux, et que ce changement allait permettre à toutes les femmes de pouvoir jouer au football. Mais ce revirement a fait grincer des dents nombre d'Européens, y compris des mouvements féministes, pour qui le voile islamique est un signe de « domination masculine ».

Dans une interview publiée le 19 mars dans le journal Le Parisien, Asma Guenifi, la présidente d'une association féministe nommée Ni Putes Ni Soumises, a déclaré que ce changement est une « *régression totale* ». Elle a ajouté « *je pense que la FIFA subit l'influence exercée par des groupes de pression originaires de riches pays du Moyen Orient, tel que le Qatar* ».

En mai, les Musulmans ont joué un rôle déterminant dans l'élection du président de la république. Une analyse du scrutin qui a mené François Hollande à l'Élysée le 6 mai, ce qui n'était plus arrivé depuis 1988, montre que son élection a été due en grande partie au vote des Musulmans, qui l'ont plébiscité en masse. Selon une enquête menée par l'institut de sondage Opinion Way pour le Figaro, 93% des Musulmans français ont voté pour Hollande. Ce même sondage a montré que seulement 7% des Musulmans français avaient voté pour le président sortant, Nicolas Sarkozy.

On estime qu'environ 2 millions de Musulmans ont participé à l'élection de 2012, ce qui signifie que près de 1,7 millions de voix se sont portées sur Hollande plutôt que Sarkozy. Si on regarde l'ensemble des chiffres, on s'aperçoit qu'Hollande a emporté l'élection avec un écart de seulement 1,1 millions de voix. Ce chiffre démontre que les Musulmans ont fait peser la balance du côté de Hollande, ce qui lui a ouvert les portes de l'Élysée.

Durant la campagne, Hollande a promis l'amnistie pour tous les

sans-papiers musulmans, estimés à 400 000 en France. Il a aussi appelé de ses vœux le changement du système électoral français afin de permettre aux résidents musulmans non français de pouvoir voter aux élections municipales en 2014. Ces mesures, si elles étaient appliquées, permettraient au Parti Socialiste d'avoir la mainmise sur le pouvoir politique, tant sur le plan national que local.

Alors que la population musulmane, politiquement active, ne cesse de grandir en France, et comme la plupart des Musulmans votent pour les Socialistes et les partis de gauche, les partis de droite, plus conservateurs, auront de plus en plus de mal à gagner les futures élections présidentielles en France.

En juin, une cour d'appel française a autorisé la construction d'une mosquée gigantesque dans la ville de Marseille, où se trouve la plus importante communauté musulmane de France. Ce jugement en appel, qui est venu contredire une décision judiciaire qui annulait le permis de construction, a constitué une victoire majeure pour les défenseurs de la mosquée, présentée depuis longtemps comme l'emblème le plus frappant de la présence grandissante de l'islam en France.

Avec un minaret haut de 25 mètres et une salle de prière pouvant accueillir 7000 fidèles, la Grande Mosquée, estimée à 22 millions d'euros, sera construite au nord de Marseille, dans le quartier Saint-Louis, qui rassemble divers groupes ethniques et souffre d'une pauvreté endémique et d'un taux de chômage élevé.

Au terme de plusieurs décennies de tractations, le projet a obtenu un permis de construire en novembre 2009. A l'époque, les représentants de la ville déclaraient que cette nouvelle mosquée allait permettre à la communauté musulmane de mieux s'intégrer dans la société française et allait favoriser l'émergence d'un islam modéré.

La première pierre de l'édifice, d'une superficie de 8300 mètres carrés, a été posée en mai 2010. La cérémonie, qui s'est tenue en grande pompe, a rassemblé des chefs religieux musulmans, des hommes politiques locaux ainsi que plus d'une dizaine de diplomates venus de pays musulmans.

La mosquée achevée inclura une école coranique et une bibliothèque ainsi qu'un restaurant et un salon de thé, et sa construction devait débuter en février 2012, mais des riverains et des commerçants du quartier se sont farouchement opposés au projet. Les opposants au projet de Grande Mosquée ont avancé l'idée qu'elle serait en discordance avec le tissu économique et social du quartier. Le jugement de la cour d'appel daté du 19 juin stipule que la construction de la mosquée peut continuer et ce, de façon définitive.

En juillet, le gouvernement socialiste a commencé à régler sa dette sur le plan politique auprès de la communauté musulmane en inaugurant officiellement une nouvelle mosquée géante à Paris, premier pallier vers « la mise en place progressive d'un Islam de France ». Le bâtiment, d'une superficie de 2000 mètres carrés et haut de trois étages, se trouve au nord de Paris, à Cergy-Pontoise. Non seulement il est imposant par ses dimensions, mais sa hauteur le rend visible et lui donne une dimension symbolique : son minaret élevé, que ses détracteurs accusent de changer la physionomie de la ville à dessein afin de dépasser tous les clochers des environs, est censé devenir « le nouveau symbole de l'islam en France ».

Représentant le Président Hollande lors de l'inauguration de la mosquée le 9 juillet, le Ministre de l'intérieur Manuel Valls a exposé l'attitude du gouvernement socialiste vis-à-vis de la construction de nouvelles mosquées en France : « *Une mosquée, quand elle se dresse dans une ville, nous dit une chose très simple. L'islam a toute sa place en France* ».

En août, le gouvernement français a annoncé un plan destiné à consolider la présence policière dans 15 des zones les plus criminogènes de France et ce, pour réaffirmer la présence de l'état dans les zones de « non-droit » (des endroits à majorité musulmane où les non-Musulmans ne sont pas vraiment tolérés).

Ces quartiers où le crime règne en maître, que le Ministre de l'Intérieur a qualifié de « zones de sécurité prioritaires » ou « ZSP », incluent des zones à majorité musulmane de la région parisienne, de Marseille, Strasbourg, Lille et Amiens.

La lutte pour rétablir la loi dans ces zones de non-droit a débuté en septembre, quand le Ministre de l'Intérieur a fait déployer des groupes de police anti-émeutes, des policiers et des agents du renseignement dans certains quartiers. Le but avoué est de mettre en place une lutte contre le crime « à l'américaine » afin d'empêcher une escalade de violence dans ces quartiers touchés par la pauvreté. Si les résultats s'avèrent concluants, Valls devrait étendre les ZSP à 40 quartiers supplémentaires d'ici l'été 2013. Beaucoup de ces ZSP correspondent à des quartiers où se concentre une forte proportion de Musulmans, et que le gouvernement précédent avait nommé « Zones Sensibles Urbaines » ou « ZUS », et qui sont des zones de non-droit « interdites » à la police française.

Selon le dernier comptage, il y avait 751 ZUS au total en France, dont la liste exhaustive est disponible en ligne sur un site du gouvernement français. On y trouve également des cartes satellites très précises où ces zones sont circonscrites à une rue près. On estime que 5 millions de Musulmans vivent dans ces ZUS, qui sont des pans de territoire dans lesquels l'état n'a plus d'autorité.

En août également, environ 100 jeunes musulmans, issus du quartier défavorisé de Fafet-Brossolette d'Amiens, ont

participé à des émeutes violentes durant deux jours après que la police eut arrêté un Musulman qui conduisait sans permis. Des Musulmans ont considéré que cette arrestation était « déplacée » parce qu'elle est intervenue alors que beaucoup de résidents du quartier participaient aux obsèques de Nadir hadji, un jeune Algérien mort dans un accident de deux-roues le 9 août. Cependant, il s'est avéré que la police avait été appelée pour intervenir dans une affaire impliquant des jeunes qui chargeaient des mortiers de feu d'artifice dans une voiture. Sur les lieux, la police a également découvert les ingrédients utilisés pour confectionner de cocktails Molotov : des bouteilles vides et un bidon rempli d'essence. Ce sont ces faits qui ont mené les policiers à effectuer des arrestations.

En réponse aux émeutes des 12 et 13 août, environ 150 policiers et un groupe d'intervention anti-émeutes ont été déployés dans le quartier de Fafet. Des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc ont été utilisés, de même qu'un hélicoptère, après que des jeunes musulmans aient tiré sur la police à coups de chevrotine, de mortiers de feu d'artifice et de projectiles divers de neuf heures du soir à quatre heures du matin.

Au moins 16 policiers ont été blessés, dont un gravement. Les jeunes ont également incendié et détruit la cantine d'un collège, une salle de sport ouverte aux jeunes délinquants, un centre de loisirs, une crèche, 20 voitures et 50 poubelles. Le coût total des dommages causés s'élèverait à 6 millions d'euros.

Gilles Demailly, maire socialiste de la ville d'Amiens, a déclaré que cette violence était l'expression du rejet de la loi, le tout orchestré par des auteurs de troubles de plus en plus jeunes. « *Cela fait des années que nous n'avons pas connu de nuit si violente et des dommages si importants. Les échauffourées ont été violentes, très violentes* ». Il a ajouté « *cela fait des mois que je demande des moyens*

supplémentaires pour remédier aux problèmes d'un quartier où les tensions ne font que monter. Vous avez des jeunes qui jouent aux gangsters et qui ont transformé le quartier en zone de non-droit. Vous ne pouvez plus commander une pizza ou obtenir la visite d'un médecin à domicile ».

Les échauffourées d'Amiens ont fait suite à plus de cinq journées de violence entre gangs musulmans rivaux à Toulouse. La police du quartier de Bagatelle (officiellement classé ZUS zone de non-droit) a qualifié les heurts entre Musulmans de « sorte de guérilla » entre des gangs dont les membres sont âgés de 15 à 20 ans. Cette violence a été causée, selon toute vraisemblance, par des rivalités entre dealers, tout autant que par de vieilles rancœurs exacerbées par l'ennui et la chaleur du mois de ramadan.

Le 14 août, deux imams du quartier de Bagatelle ont organisé une marche pour appeler les jeunes à cesser la violence. Les médias locaux ont affirmé que les résidents du quartier connaissaient les noms des semeurs de troubles mais que « personne n'osait parler par crainte des représailles ». Selon l'imam de Bagatelle, Si Ali Lahouari, « on se croirait en Bosnie ou en Afghanistan, pas au Mirail ».

En septembre, le Ministre de l'Intérieur français Manuel Valls a officiellement inauguré la Grande Mosquée de Strasbourg, la deuxième plus grande mosquée jamais construite en France. Cette grande mosquée a une superficie de 1300 mètres carrés et peut accueillir 1500 fidèles. Elle est un peu plus petite que la grande mosquée d'Evry à Courcouronnes, au sud de Paris.

Durant la cérémonie d'inauguration, le 27 septembre, Valls a déclaré : « les Musulmans de France peuvent se féliciter du modèle singulier qu'ils sont en train de bâtir. L'islam de France brille par sa sérénité. La mosquée est à moins de deux kilomètres de la cathédrale Notre-Dame, et elle donne à

l'islam la place qu'il mérite en France ».

Mais Valls a aussi lancé une mise en garde aux islamistes :
« ceux qui prêchent la haine, les partisans de l'obscurantisme, les intégristes, ceux qui attaquent nos valeurs et nos institutions, ceux qui s'en prennent aux droits des femmes, ceux-là n'ont pas leur place dans la république française. Ceux qui sont sur notre territoire et qui défient nos lois, attaquent les fondations de notre société ne doivent pas rester ici. Je n'hésiterai pas à expulser ceux qui se réclament de l'islam et représentent une grave menace à l'ordre public en ne respectant ni les lois, ni les valeurs de la république française ».

[ce à quoi l'assistance n'a pas applaudi, Valls déclarant *« à ça aussi vous pouvez applaudir »*. Des applaudissements timides et sans doute forcés ont alors retenti. (Note du traducteur)]

En Octobre, des tensions ont vu le jour suite à l'éventuelle conversion d'une église désaffectée en mosquée à Vierzon. La controverse la paroisse de Saint-Eloi, petite église située dans un quartier ouvrier désormais résident nombre d'immigrés marocains et turques. Avec six églises à entretenir et des fidèles de moins en moins nombreux, les autorités catholiques de Vierzon ont déclaré qu'elles ne pouvaient plus se permettre de garder Saint-Eloi. Ils veulent vendre le bâtiment pour la somme de 170000 euros à une organisation musulmane marocaine dont les membres souhaitent convertir l'église en mosquée.

Dans une interview donnée à l'hebdomadaire Le Nouvel Observateur, Alain Krauth, le curé de la plus grande église catholique de Vierzon, a déclaré : *« la communauté chrétienne n'est plus aussi grande que par le passé. Si des Musulmans modérés achètent Saint-Eloi, nous ne pouvons que nous réjouir qu'ils puissent y célébrer leur culte »*. Ses propos ont été accueillis avec indignation par les habitants opposés à la conversion d'une église en mosquée.

En Octobre également, non loin de Vierzon, à Poitiers, environ 70 membres d'un groupe de jeunes nationalistes, Génération Identitaire, ont occupé la mosquée en construction dans le quartier très islamisé de Buxerolles. Organisée de bon matin, la manifestation avait pour but de dénoncer l'influence grandissante de l'islam en France. Les manifestants sont montés sur le toit de la mosquée et ont déployé une bannière au slogan très symbolique, « 732, génération identitaire », en référence à l'an 732, quand Charles Martel repoussa les Arabes venus envahir la région.

En novembre, un nouveau sondage a démontré qu'une majorité de Français pensent que l'islam a trop d'influence dans la société française, et presque la moitié des sondés considèrent que les Musulmans constituent une menace à l'identité nationale.

L'enquête a révélé une dégradation importante de l'image de l'islam en France. On y apprend également que les citoyens français sont de plus en plus critiques face à l'immigration de masse en provenance des pays musulmans, immigration encouragée par des élites culturelles et politiques soucieuses de développer une société multiculturelle.

L'enquête, menée par l'IFOP et publiée par le journal centre-droit Le Figaro le 24 octobre, a révélé que 60% des Français pensent que l'islam est devenu « trop visible » et a « trop d'influence » en France. Ils étaient 55% il y a deux ans. Ce sondage a aussi montré que 43% des Français considèrent que la présence des Musulmans constitue une menace à l'identité nationale contre seulement 17% qui pensent qu'ils sont une chance pour la société française.

De plus, 68% des Français tiennent les Musulmans responsables des problèmes d'intégration, ces derniers refusant de s'intégrer selon eux (ils étaient 61% à penser cela il y a 2 ans). Et 52% pensent que ces problèmes d'intégration sont

causées par les différences culturelles (ils étaient 40% à penser cela il y a deux ans).

Le sondage a aussi montré une contestation grandissante face aux symboles rattachés à l'islam. Ainsi, presque deux tiers des sondés disent qu'ils sont opposés au port du voile dans l'espace publique, contre 59% il y a deux ans. De plus, seulement 18% des Français voient d'un bon œil la construction de nouvelles mosquées en France (contre 33 % en 1989 et 20% en 2010).

« Notre sondage a mis au jour un durcissement de l'opinion des Français » a confié au Figaro Jérôme Fouquet, directeur de l'IFOP. *« Ces dernières années, il n'y a pas eu une semaine sans que l'islam ne se trouve au cœur de débats de société : le voile, le halal, des nouvelles tragiques comme des attentats terroristes ou encore des affaires liées à la géopolitique »* a-t-il déclaré.

En décembre, deux associations musulmanes ont porté plainte contre le journal satirique Charlie Hebdo, accusant ce dernier d'incitation à la haine raciale après qu'eurent été publiées des dessins humoristiques du prophète Mahomet le 19 septembre. Les membres de L'Union Algérienne Démocratique pour la Paix et le Progrès ainsi que l'Association Organisation arabe Unie ont déclaré demander 780 000 euros de dommages et intérêts. Ils ont dit que leur plainte avait pour but de « défendre et soutenir les arabes et/ou Musulmans ». Selon les plaignants, ces dessins « portent atteinte à l'honneur et à la réputation de Mahomet et de la communauté musulmane ».

Peu de temps auparavant, les locaux parisiens de Charlie Hebdo ont été détruits par un incendie criminel après que le journal ait « invité » Mahomet à officier comme « rédacteur exceptionnel ».

Cet attentat de novembre 2011 a été perpétré quelques heures seulement avant la sortie du numéro intitulé « Sharia Hebdo »,

dont la couverture montrait un dessin de Mahomet.

L'incendie criminel, de même que les poursuites judiciaires constituent un pas de plus dans le combat à long terme que l'islam entend mener contre la liberté d'expression en France. Des immigrants musulmans et leurs partisans qui encouragent le multiculturalisme en France et ailleurs utilisent tout un attirail fait de poursuites judiciaires, menaces verbales et physiques (et même des assassinats) pour faire taire ceux qui souhaiteraient soulever la question de la montée de l'islam dans leur pays.

Soeren Kern, traduction de Nordine

Notes de Christine Tassin

** la vérité se situe apparemment entre 10 et 15 millions*

*** en fait plus de 60% des animaux tués le sont selon le rite halal (notamment la plupart des ovins et de la volaille)*